

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Geld, Währung und Kredit
Schlagworte	Kapitalmarkt
Akteure	Minder, Thomas (parteilos/indépendant, SH) SR/CE
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2023

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Geld, Währung und Kredit, Kapitalmarkt, 2019 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Kapitalmarkt	1

Abkürzungsverzeichnis

RK-NR	Kommission für Rechtsfragen des Nationalrats
EU	Europäische Union
OR	Obligationenrecht
AG	Aktiengesellschaft

CAJ-CN	Commission des affaires juridiques du Conseil national
UE	Union européenne
CO	Code des obligations
SA	Société anonyme

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Wahrung und Kredit

Kapitalmarkt

MOTION
DATUM: 16.12.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans les **sociétés anonymes cotées en bourse**, les **conseiller-ère-s en vote** exercent une influence sur les voix des actionnaires. Pour être précis, ces conseiller-ère-s en vote analysent l'entreprise **et** produisent une recommandation de vote. Or, des **conflits d'intérêts** existent potentiellement. L'UE, la bourse américaine et la bourse helvétique ont pointé du doigt les risque de conflits d'intérêts pour les conseiller-ère-s en vote. Alors que le projet initial de révision du droit de la société anonyme (MCF 16.077) s'attaquait à la problématique, l'article 700a P-CO a finalement été supprimé de la révision. Thomas Minder (indépendant, SH) a donc déposé une motion pour légiférer sur les conseiller-ère-s en vote.

Le Conseil fédéral a recommandé d'adopter la motion. Elle a été validée par la chambre haute sans opposition. ¹

MOTION
DATUM: 03.06.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Thomas Minder (indépendant, SH) souhaite que le **recours**, par les sociétés cotées en Bourse, **à des** conseillères ou **conseillers en vote soit légiféré** afin d'éviter les conflits d'intérêts. La Commission des affaires juridiques du Conseil national (CAJ-CN) a préconisé l'adoption de la motion par 14 voix contre 9 et 2 abstentions. La CAJ-CN a précisé qu'elle avait déjà recommandé l'introduction d'une obligation d'information dans le cadre de la révision du droit de la société anonyme (SA). Néanmoins, cet article avait finalement été biffé par les chambres fédérales. La CAJ-CN réitère ainsi sa volonté de renforcer la transparence et d'éviter les conflits d'intérêts. Une minorité, emmenée par des élu-e-s PLR et UDC, s'est opposée à la motion.

Lors du vote en chambre, la **motion** a été **adoptée** par 101 voix contre 65 et 1 abstention. Les voix de l'UDC et du PLR n'ont pas été rejointes par des parlementaires d'autres groupes. ²

1) BO CE, 2019, pp.1185 s.

2) BO CN, 2020, pp.598 s.; Rapport CAJ-CN du 15.05.2020